

Rassemblement mardi 2 juillet 2024 18h30 pour une classe supplémentaire au collège Vivant Denon

Madame, Messieurs les maires,

Nous sollicitons votre présence, devant le collège de Saint Marcel Vivant Denon, ce Mardi 2 juillet 2024 à 18h30.

En effet, nous avons appris que l'effectif, pour le niveau sixième, s'élevait à 117 élèves. Seulement 4 divisions sont prévues pour la rentrée 2024/2025, soit 29,25 élèves par classe. Cette moyenne ne permet pas de respecter le nombre maximum d'élèves que peut contenir une classe, à savoir 28.

Le compte rendu du registre de sécurité 03/2021 indiquait (copie du document affiché au collège).

« Les principaux manquements aux règles de sécurité relevés lors de la visite sont les suivants : Du mobilier est installé au droit des issues de secours réduisant ou empêchant ainsi l'usage de celle-ci. Les salles de classe étant surchargées des circulations intérieures de 1 UP au moins ne peuvent être aménagées. »

La commission de sécurité 18/04/2024, indique toujours ces points (copie du document affiché au collège).

« 1• Garantir la vacuité de toutes les issues de secours des salles de classe et proscrire l'installation de mobilier devant celles-ci. - Règlement de sécurité :" arrêté du 25 Juin 1980 - CO 38 → Partiellement réalisée.

2• Garantir en toutes circonstances des circulations d'au moins une Unité de Passage dans les salles de classe, au droit des issues de secours. - Règlement de sécurité : arrêté du 25 Juin 1980 - CO 35 → Partiellement réalisée. »

Pour faire entendre cette problématique au rectorat avant la rentrée de septembre 2024, nous organisons un rassemblement mardi 2 juillet dans le but de réaliser une photographie puis de la transmettre, accompagnée d'un message écrit aux journaux locaux, et ce, en attendant une audience avec Madame la DASEN.

Nous espérons et comptons sur votre présence ce mardi 2 juillet à 18h30.

L'équipe investie des parents d'élèves du collège Vivant Denon

Fanny SEINGER, Présidente

06 62 15 44 41

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école,

L'équipe des parents d'élèves du collège Vivant Denon de Saint marcel apprécierait, si cela vous est possible, que vous transmettiez le message suivant aux parents d'élèves de vos classes de CM2.

Objet : Y'a pas de place, il nous faut une classe !

Les effectifs des sixièmes, pour la rentrée 2024/2025, sont supérieurs à la capacité d'accueil maximale que peut contenir une classe pour que les enfants y soient en sécurité physique (celle-ci étant de 28 élèves maximum). Nous vous donnons donc rendez-vous devant le collège de Saint Marcel mardi 2 juillet 2024, à 18h30, afin de faire une photographie que nous adresserons au journal local et à l'inspection académique dans le but de préserver la sécurité de nos enfants. Soyons nombreux mardi pour que notre action remonte jusqu'au rectorat.

Merci

L'équipe investie des parents d'élèves du collège Vivant Denon

Fanny Seinger, Présidente

06 62 15 44 41